

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 octobre 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2020-05-08 – COMMANDE PUBLIQUE (1.3) – ZAC CROIX SAINT NICOLAS–COMPTE RENDU ANNUEL D’ACTIVITÉ 2019

DATE DE CONVOCATION : 8 OCTOBRE 2020

DATE DE PUBLICATION : 19 octobre 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la salle Jean Ferrat à FOUG (54570), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme (ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), Elisabeth NIGON (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel, LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), HEYOB Olivier (ayant la procuration d’ASSFELD LAMAZE Christine), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy (ayant la procuration d’ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration d’ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne (ayant la procuration de LAGARDE Stéphane), SIMONIN Hervé, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	COLLET Thierry, SEGALT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MANSION François, DURANTAY Corine, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DICANDIA Chantal, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, ASSFELD LAMAZE Christine, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, LAGARDE Stéphane.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Jean-Luc STAROSSE
<u>Nombre de présents :</u>	63 présents
<u>Nombre de votants :</u>	74 votants

Vu les dispositions de l'article L 1523-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de concession d'aménagement conclue le 4 décembre 2014 par laquelle la SOLOREM a été chargée de l'aménagement de la ZAC Croix Saint-Nicolas à Gondreville.

Ce CRAC comporte :

- un bilan prévisionnel actualisé mentionnant d'une part l'état des dépenses et des recettes réalisés au 31 décembre 2019, et l'estimation des dépenses et recettes restants à réaliser, le plan de trésorerie faisant apparaître l'échéancier des dépenses et des recettes;
- une note de conjoncture explicative ;
- un tableau des acquisitions et des cessions immobilières réalisées pendant l'exercice considéré.

Une synthèse de la note de conjoncture est soumise à l'examen du Conseil Communautaire.

Bilan de l'opération au 31 décembre 2019 et prévisionnel de l'opération de la nouvelle concession :

	Dernier bilan approuvé € HT	Nouveau bilan € HT	Réalisé au 31/12/2019 € HT
DEPENSES	991 312 €	985 126 €	740 202€
Etudes	0 €	0 €	0 €
Foncier- appropriation sol	4 093 €	4 093 €	1 394 €
Reprise actif net ancienne concession	389 126 €	389 126 €	389 126 €
Travaux et honoraires	370 137 €	365 951 €	249 663 €
Charges non individualisables	44 875 €	42 875 €	22 211 €
Fonds de concours	0 €	0 €	0 €
Frais de gestion	87 619 €	87 619 €	41 691 €
Frais financiers	95 462 €	95 462 €	36 119 €

RECETTES	991 312€	985 126 €	350 298€
Cessions	942 984 €	942 984 €	342 450 €
Remise équipement	1 €	1 €	1 €
Recettes diverses	7 847 €	7 847 €	7 847 €
Participation acquéreur	25 000 €	18 815 €	
Participation du concedant	15 480 €	15 480 €	

Le bilan prévisionnel est équilibré avec une participation financière de la collectivité de 15 480 €.

Les dépenses à venir sur la zone concernent :

- le redécoupage de certaines parcelles qui nécessiteront des travaux d'extension de réseaux secs et d'alimentation en eau,
- l'entretien des surfaces non commercialisées,
- la mise en voirie définitive pour une partie de la zone.

Faits marquants 2019

- Cession de 3 800 m² à la société civile financière des Ormes,
- Cession de 3 500 m² à la société H & Co.
- Plusieurs contacts ont été pris avec des prospects.

Perspectives 2020

- Projet de cession de 2 000 m² à la société GUASCONI,

Situation financière

En 2017, un prêt à moyen terme d'une durée de 5 ans pour un montant de 500 000 € a été signé par l'aménageur. La CC2T s'est portée garante pour un montant égal à 80% du montant du prêt.

En 2018, la SOLOREM a dû faire appel à un crédit relais qui s'élevait fin 2018 à 135 000€ et qui a été remboursé en intégralité début 2019. En 2019, aucun crédit relais n'a été mobilisé.

La note de conjoncture complète est disponible sur simple demande auprès du service développement économique.

Vu l'examen en commission développement économique du 1^{er} octobre 2020,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve le compte-rendu annuel d'activité de concession d'aménagement de la ZAC Croix Saint Nicolas à Gondreville au 31 décembre 2019.**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.**
- **Autorise à maintenir le crédit relais consenti par les organismes prêteurs de SOLOREM à une enveloppe maximale de 100 000 €, mobilisable en fonction des besoins réels de trésorerie de l'opération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

